

CONSEIL COMMUNAL DU 18 DECEMBRE 2006

MEMO

1. CONSEIL COMMUNAL – Vérification des pouvoirs d'une conseillère communale élue, installation et prestation de serment.

Suite aux élections du 8 octobre 2006, installation de Mme Bernadette HEROUFOSSE-NIZET, absente lors du Conseil communal du 4 décembre 2006.

2. CONSEIL DE POLICE – Elections des conseillers de police

Suite aux élections du 8 octobre 2006, renouvellement des membres du Conseil de Police.

3. ADMINISTRATION – Désignation des mandataires communaux habilités à représenter la Commune à 4 commissions communales, à la COPALOG, aux conseils de participation des A.S.B.L. Centre culturel, Les Amis de l'Ecole de Musique de Theux, Complexe Sportif de Theux, Centre régional de la petite enfance, Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces, Union des Villes et Communes de Wallonie, Action Régionale de Prévention Intégrée et Fédération du Tourisme de la Province de Liège pour la présente législature.

Suite aux élections du 8 octobre 2006, renouvellement des mandataires habilités à représenter la commune.

4. BATIMENTS SCOLAIRES – Travaux de désamiantage - Mode de passation des marchés et fixation d'un crédit budgétaire – Approbation.

Dans le cadre des travaux de désamiantage des bâtiments scolaires, il y a lieu d'ouvrir le crédit budgétaire de 4.100 euros prévu afin de pouvoir conclure des marchés de travaux, de fournitures et de services, destinés à ces travaux

5. BATIMENTS COMMUNAUX– Travaux de désamiantage dans les bâtiments communaux de La Reid – Mode de passation des marchés et fixation d'un crédit budgétaire – Approbation.

Dans le cadre des travaux de désamiantage des bâtiments communaux de La Reid, il y a lieu d'ouvrir le crédit budgétaire de 5.900 euros prévu afin de pouvoir conclure des marchés de travaux, de fournitures et de services, destinés à ces travaux

6. BATIMENTS SCOLAIRES – Installation d'un système d'alarme à l'école de Juslenville - Mode de passation des marchés et fixation d'un crédit budgétaire – Approbation.

Afin de sécuriser le bâtiment, il y a lieu d'installer un système d'alarme à l'école de Juslenville. Le crédit budgétaire de 5.000 euros prévu sera ouvert afin de pouvoir conclure des marchés de travaux, de fournitures et de services, dans le cadre de ces travaux.

7. BOIS COMMUNAUX - Travaux subsidiables de boisement « hors zone PDR » - Triage 140 de « La Porallée » – Compartiment 149 Vieux Pasay Est parcelle 1 – Devis SS/813/13/2006 – Approbation

Le Chef de cantonnement a établi un devis relatif à des travaux de boisement et de régénération au compartiment 149 lieu dit « La Porallée » pour un montant présumé de 7.582,41 euros hors TVA. Une demande de subvention sera introduite auprès de la Région wallonne pour ces travaux.

8. BOIS COMMUNAUX - Travaux subsidiables de régénération « hors zone PDR » - Triage 170 Bois du Staneux – Compartiment 230 La Roche aux Tchets parcelle 9– Devis SS/813/11/2006 – Approbation

Le Chef de cantonnement a établi un devis relatif à des travaux de boisement et de régénération au compartiment 230 lieu dit « La Roche aux Tchets » pour un montant présumé TVA de 14.869,50 euros hors TVA. Une demande de subvention sera introduite auprès de la Région wallonne pour ces travaux.

9. BOIS COMMUNAUX - Travaux subsidiables de boisement « hors zone PDR » - Triage 170 Bois du Staneux – Compartiment 205 Gros Thier parcelle 11 – Devis SS/813/6/2005 – Approbation

Le Chef de cantonnement a établi un devis relatif à des travaux de boisement et de régénération au compartiment 205 lieu dit « Gros Thier » pour un montant présumé de 689,62 euros hors TVA. Une demande de subvention sera introduite auprès de la Région wallonne pour ces travaux.

10. COLLEGE ECHEVINAL. – Frais de parcours. – Utilisation de véhicules personnels pour les besoins du service. - Règlement.

Autorisation des membres du Collège échevinal à utiliser leur véhicule personnel pour les besoins du service, pour l'année 2007.

11. ENVIRONNEMENT – Collecte des encombrants ménagers – Convention pour l'année 2007 avec l'ASBL RCYCL - Approbation

Le Conseil marque son approbation sur la convention liant l'administration à l'ASBL R'CYCL pour la collecte des encombrants ménagers durant l'année 2007

12. FABRIQUE D'EGLISE DE JUSLENVILLE .- Budget 2007 .- Avis

Emet un avis favorable à l'approbation du budget de l'exercice 2007 de la Fabrique d'église Saint Augustin :

Recettes Ordinaires	22 200,71
Dépenses Ordinaires	22 200,79
Recettes Extraordinaire	94 233,08
Dépenses Extraordinaires	94 233,00
Excédent	0

13. FABRIQUE D'EGLISE DE LA REID .- Budget 2007 .- Avis

Emet un avis favorable à l'approbation du budget de l'exercice 2007 de la Fabrique d'église Saint Lambert :

Recettes Ordinaires	8 682,81
Dépenses Ordinaires	10 289,76
Recettes Extraordinaire	1 606,95
Dépenses Extraordinaires	
Excédent	0

14. FABRIQUE D'EGLISE DE DESNIE .- Budget 2007 .- Avis

Emet un avis favorable à l'approbation du budget de l'exercice 2007 de la Fabrique d'église Immaculée Conception :

Recettes Ordinaires	4 966,00
Dépenses Ordinaires	5 530,00
Recettes Extraordinaire	2 998,09
Dépenses Extraordinaires	
Excédent	2 434,09

15. FABRIQUE D'EGLISE D'ONEUX .- Budget 2007 .- Avis

Emet un avis favorable à l'approbation du budget de l'exercice 2007 de la Fabrique d'église Saint Georges :

Recettes Ordinaires	6 610,00
Dépenses Ordinaires	8 159,00
Recettes Extraordinaire	2 656,68
Dépenses Extraordinaires	
Excédent	1 107,68

16. FABRIQUE D'ÉGLISE DE JEHANSTER .- Budget 2007 .- Avis

Emet un avis favorable à l'approbation du budget de l'exercice 2007 de la Fabrique d'église Saint Roch :

Recettes Ordinaires	18 053,52
Dépenses Ordinaires	20 443,01
Recettes Extraordinaire	192 920,89
Dépenses Extraordinaires	190 531,40
Excédent	0

17. FABRIQUE D'ÉGLISE DE JUSLENVILLE .- Modification budgétaire 1/2006 .- Avis

Emet un avis favorable à l'approbation de la modification budgétaire de la Fabrique d'église Saint Augustin :

Recettes Ordinaires	24 903,16
Dépenses Ordinaires	24 906,37
Recettes Extraordinaire	91 248,21
Dépenses Extraordinaires	91 245,00
Excédent	0

18. FABRIQUE D'ÉGLISE D'ONEUX .- Modification budgétaire 1 /2006 .- Avis

Emet un avis favorable à l'approbation des modifications budgétaires de la Fabrique d'église Saint Georges :

Recettes Ordinaires	8 038,00
Dépenses Ordinaires	8 038,00
Recettes Extraordinaire	
Dépenses Extraordinaires	
Excédent	0

19. FABRIQUE D'ÉGLISE D'ONEUX .- Modification budgétaire 2 /2006 .- Avis

Emet un avis favorable à l'approbation des modifications budgétaires de la Fabrique d'église Saint Georges :

Recettes Ordinaires	8 288,00
Dépenses Ordinaires	8 288,00
Recettes Extraordinaire	
Dépenses Extraordinaires	
Excédent	0

20. FABRIQUE D'ÉGLISE D'ONEUX .- Compte 2005 .- Avis

Emet un avis favorable à l'approbation du compte de la Fabrique d'église Saint Georges :

Recettes Ordinaires	5 481,95
Dépenses Ordinaires	4 458,29
Recettes Extraordinaire	6 129,86
Dépenses Extraordinaires	
Excédent	7 153,52

21. FINANCES.- Budget de l'année 2007.- Approbation

Approuve le budget pour l'année 2007

- le budget de l'exercice 2007	portant à l'ordinaire,
en recettes la somme de	10 825 660,96
et en dépenses la somme de	10 690 043,63
clôturant l'exercice par un boni de	135 617,33
	et à l'extraordinaire,
en recettes la somme de	5 472 411,25
et en dépenses la somme de	5 445 709,69
clôturant l'exercice par un boni de	26 701,56

22. FINANCES.- Dotation à la Zone de police – Budget 2007. –Approbation.

Déclare avoir inscrit à l'article 330/435-01 « Dotation en faveur de la Zone de police » du budget 2007, un montant de 633 000,00 € à titre de dotation prévisionnelle à attribuer à la Zone de police.

23. FINANCES.- Garantie solidaire et indivisible pour le financement de la construction d'une unité de valorisation énergétique à Herstal - Intradel. –Approbation.

Décide de l'apport de la Commune de sa garantie solidaire et indivisible, mais limitée à la somme de 1 903 900,00 €.

24. FINANCES – ASBL Académie de Musique – Comptes 2005-2006 – Avis

Recettes	47 542,44
Dépenses	44 529,72
Excédent	3 012,72

25. ILLUMINATIONS – Aménagement de l'éclairage de fin d'année - Mode de passation des marchés et fixation d'un crédit budgétaire – Ratification de la décision du Collège échevinal du 30 octobre 2006.

Afin de finaliser et d'entretenir l'éclairage de fin d'année mis en place, il y a lieu de conclure divers marchés de travaux, fournitures et services qui n'entrent pas dans le cadre du cahier spécial des charges initial. Le solde du budget inscrit au budget extraordinaire, à savoir 4500 euros, sera utilisé pour financer ces petits marchés et éviter de prélever sur le budget ordinaire

26. INSTALLATIONS SPORTIVES – RAFF Jusleville – Chauffage/Sanitaire - Mode de passation des marchés et fixation d'un crédit budgétaire – Ratification des décisions du Collège échevinal du 16 octobre 2006 et du Collège communal du 8 décembre 2006

Le Conseil ratifie la décision du Collège échevinal du 16/10/2006 décidant que le solde des fournitures pour un montant total de +/- 3.100 € hors TVA sera à charge du budget sport bâtiments communaux et la décision du Collège Communal du 8/12/2006 décidant d'engager un montant supplémentaire de 2.000 € TVA comprise pour ces travaux de réfection de l'installation chauffage et sanitaire.

27. IMPOSITIONS COMMUNALES - Taxes et tarifs à renouveler.

Pour la prochaine législature, approbation des taxes et tarifs suivants :

- Taxe sur l'enlèvement et le traitement des immondices,
- Taxe sur l'entretien des égouts,
- Tarifs des caveaux et sépultures,
- Taxe sur les inhumations, dispersion des cendres et mise en columbarium,
- Taxe sur la délivrance des documents administratifs,,
- Taxe communale additionnelle au précompte immobilier,
- Taxe communale additionnelle à l'impôt sur les revenus des personnes physiques,
- Taxe sur les clubs privés,
- Taxe sur les panneaux publicitaires,
- Taxe sur les agences bancaires,
- Taxe sur les pylônes de diffusion pour GSM,
- Droit de place pour les emplacements aux kermesses et foires,
- Taxe sur les terrains de camping,
- Tarification des prestations de personnel et location de matériel,
- Tarifs des garderies du matin et du soir,
- Taxe sur les secondes résidences,
- Taxe sur la distribution gratuite à domicile d'écrits publicitaires non adressés,
- Taxe sur la demande de détention d'armes,
- Taxe sur les véhicules isolés abandonnés et hors d'usage,
- Taxe sur les dépôts de mitraille et de véhicules hors d'usage,
- Taxe sur les délivrances de permis de lotir,

28. MARCHE DE SERVICE – Réfection des murs d'enceinte du vieux cimetière de Theux, création d'un accès pour personnes à mobilité réduite et repose de la croix avec son coq – Convention d'architecte/Ingénieur Conseil – Approbation du cahier spécial des charges et fixation du mode de passation du marché - Modification

La modification de la convention relative à la désignation d'un auteur de projet ayant pour objet l'étude et la direction des travaux de réfection du mur d'enceinte classé du vieux cimetière de Theux, de création d'un accès aux personnes à mobilité réduite et aux services d'entretien et de remplacement de la croix avec son coq au dessus du clocher de l'église est soumise à l'approbation du Conseil communal.

29. PATRIMOINE : Aliénation de l'immeuble sis à Theux, Place du Perron, 14 (Brasserie restaurant "Le Beaubourg" - Décision et conditions de vente.

Le cahier des charges lié au contrat de concession d'exploitation de l'immeuble susvisé par la SPRL Le Perron prévoit la possibilité pour le concessionnaire d'acquérir le bien pendant un certain délai; c'est ce qu'a demandé M. René Gérard à qui la SPRL Le Perron a cédé le contrat de concession d'exploitation. Le Conseil décide de procéder à la vente du bien de gré à gré à M. R. Gérard qui y maintiendra une activité commerciale de brasserie-restaurant pour une période minimale de 18 ans.

30. PERSONNEL. – Exercice de la fonction supérieure de Secrétaire communal. - Ratification.

Ratification de la décision du CE du 02/10/06 chargeant Mme Ch. DE BREUCKER de la fonction supérieure de Secrétaire communal pendant l'absence de Mr LELOUP (du 02/10/06 au 06/10/06).

31. PISCINE COMMUNALE – Travaux divers de restauration - Mode de passation des marchés et fixation d'un crédit budgétaire – Approbation.

Dans le cadre des travaux de restauration divers de la piscine communale, il y a lieu d'ouvrir le crédit budgétaire de 10.000 euros prévu afin de pouvoir conclure des marchés de travaux, de fournitures et de services, destinés à ces travaux

32. POLICE – Ordonnance de police administrative générale – Compléments

Suite au rapport de l'agent sanctionnateur, compléments à ajouter à l'ordonnance de police administrative générale.

33. POLICE – Règlement complémentaire à la police de la circulation routière – Limitation de la circulation des véhicules ayant une largeur supérieure à 1,80m à Oneux dans le chemin de la Cour Collette

Attendu que la voirie du chemin dit "De la Cour Colette" à Oneux est assez étroite et que les habitants riverains ont sollicité des mesures pour limiter le trafic lourd dans cette ruelle, il y a lieu d'interdire la circulation à cet endroit aux conducteurs de véhicule dont la largeur dépasse 1,80 mètres.

34. POLICE – Règlement complémentaire à la police de la circulation routière – Modification du règlement complémentaire du 25 juin 1979 relatif à la délimitation de l'agglomération de Jehanster

Attendu que des nouvelles habitations ont été construites ces dernières années à Jehanster, il y a lieu d'y redélimiter l'agglomération.

35. TERRAINS COMMUNAUX – Aire de stockage située au Zoning de Filaville – Réalisation d'une dalle de couverture en B.A. – Approbation du cahier spécial des charges et fixation du mode de passation du marché.

Vu la nécessité d'aménager le sol de l'aire de stockage au Zoning de Filaville, le Conseil approuve le cahier spécial des charges relatif à ces travaux et l'estimation au montant de 49.985 euros TVA comprise.

- APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 2006 ET DU 4 DECEMBRE 2006

HUIS CLOS

36. ENSEIGNEMENT. – Congé parental, pour 8 périodes-capital par semaine, d'une maîtresse spéciale d'éducation physique. - Avis

37. ENSEIGNEMENT. – Mises en disponibilité par défaut d'emploi (pertes partielle de charge). – Avis

38. ENSEIGNEMENT.- Désignations à titre temporaire.- Ratification

39. ENSEIGNEMENT.- Modifications de désignations à titre temporaire.- Ratification

40. PERSONNEL. – Désignation d'une Fonctionnaire sanctionnateur A1 à titre contractuel, pour une durée déterminée, à tiers-temps. - Ratification.

41. PERSONNEL COMMUNAL. – Mise à la retraite pour inaptitude physique d'un agent.